

## Conclusion générale

### Le colloque « investissements étrangers et milieu local » : bilan et perspectives

*Bernadette MÉRENNE-SCHOUMAKER*

Sans aucun doute, le thème du colloque était à la fois classique et nouveau. Classique, car les investissements étrangers sont étudiés depuis plusieurs décennies ; nouveau, car l'accent fut mis sur les liens entre investissements étrangers et milieu local et, de plus, le débat s'est inscrit dans un nouveau contexte, celui de la globalisation et de l'émergence du local.

L'importance du sujet dans la problématique du développement a été bien soulignée par tous les intervenants car comme le dit à juste titre M. Humbert « le dynamisme d'un milieu local, d'un territoire donné, se mesure en particulier par ses performances internationales, ses exportations et plus encore ses investissements à l'étranger ; en outre, les pays les plus industrialisés et les secteurs les plus technologiques et/ou dynamiques sont les plus touchés par l'extension des investissements étrangers et cela concerne toutes les firmes, quelle que soit leur taille, les petites comme les grandes doivent pour survivre s'internationaliser ». L'internationalisation des entreprises serait donc un excellent révélateur du dynamisme local.

Toutefois, le processus s'inscrit dans un cadre de plus en plus concurrentiel tant au niveau des entreprises que des espaces. Deux questions de base émergent ainsi : quelles sont les entreprises capables de s'internationaliser ? quels sont les espaces les plus susceptibles d'attirer ces investissements ? En outre, on doit s'interroger sur l'impact de ces investissements à la fois sur les milieux de départ et sur les milieux d'arrivée.

En fait, ces questions ont bien été au cœur des différentes interventions, qu'il s'agisse des études de cas présentées ou des exposés généraux situés au début du colloque ; elles furent aussi largement débattues lors des séances plénières de synthèse ainsi qu'à la table ronde finale.

Que retenir de tous ces travaux ? Nous situerons nos conclusions à deux niveaux : celui des concepts, démarches et méthodes et celui des résultats proprement dits.

## Concepts, démarches et méthodes

1. *Trois concepts de base* ont sous-tendu la plupart des exposés : firme internationale, investissement étranger et milieu local. En ce qui concerne les investissements étrangers, on s'est peu intéressé à leurs formes : investissement direct ou rachat/prise de participation, deux modes de pénétration des marchés extérieurs pourtant totalement différents. En outre, le terme local nous semble avoir été un peu galvaudé puisque les intervenants l'employaient pour désigner aussi bien une localité ou une petite région qu'un grand pays comme la Chine ou l'Argentine. Il faudrait dès lors revoir le terme et peut-être lui en substituer un autre, par exemple, territoire. En outre, il serait intéressant de réfléchir à la « masse critique » que devrait avoir un milieu local pour pouvoir développer une stratégie propre et étudier comment s'articulent les liens entre un milieu local, une région et le pays qui semble conserver toute son importance dans le premier temps de la démarche d'internationalisation (voir ci-après 2.4.).

2. Le couple *délocalisation - investissement étranger* a été, à notre sens, trop peu débattu. Certes, la plupart des communications traitaient des investissements étrangers mais il nous apparaît fondamental que, dans le monde de la recherche, on précise davantage le concept de délocalisation qui a été beaucoup médiatisé. Pour nous, le terme s'est substitué progressivement à « transfert » ou à « investissement étranger » quand le déplacement met en cause deux pays différents et que le point de vue adopté n'est plus celui du pays hôte mais bien celui du pays d'origine; de plus, il est souvent chargé de valeurs, la délocalisation étant assimilée à une concurrence déloyale entre deux lieux. Si nous pouvons suivre D. Delalande quand il définit la délocalisation comme « la fermeture d'une usine sur le territoire national pour en ouvrir une autre à l'étranger », nous pensons que cette définition est à la fois trop large et trop étroite car la fermeture peut n'être que partielle, elle peut en outre concerner tout autant les services que les industries et, de plus, l'objectif premier est bien entendu la réduction des coûts de production et non la conquête d'un nouveau marché (B. Mérenne-Schoumaker, 1998, p. 257-259).

3. La notion d'*attractivité locale* a, par contre, été assez bien précisée, notamment dans le cadre de l'exposé de M. Bastlé qui s'est particulièrement attaché aux cas des infrastructures publiques territorialisées et à la création de réseaux locaux de compétitivité.

4. Malgré une volonté évidente des organisateurs du colloque de *lier théorie et étude de cas*, l'articulation entre les modèles théoriques et les études empiriques n'a pas été assez forte car la plupart des études de cas ne s'appuyaient pas réellement sur une démarche théorique et les exposés théoriques faisaient peu référence à des situations concrètes. C'était sans doute difficile par méconnaissance mutuelle des travaux. Nous osons dès lors espérer que, grâce à ce colloque, d'autres recherches pourront être initiées et que celles-ci chercheront davantage à intégrer les apports des deux démarches.

5. Les études de cas ont permis de balayer de *nombreux contextes spatiaux différents*, non seulement bretons et français mais encore européens et d'autres continents. C'est certainement un des grands apports de ce colloque. Notons toutefois que la plupart des travaux se sont intéressés aux milieux de réception des investissements étrangers et non aux espaces de départ.

6. Les entreprises étudiées ou les secteurs d'activités retenus sont préférentiellement ceux de l'*industrie*; ainsi, à l'exception du commerce de détail et des télésevoirs, le secteur tertiaire a été peu traité alors qu'il s'internationalise de plus en plus, notamment les services de communication, de transport ou financiers ainsi que les activités touristiques (B. Mérenne-Schoumaker, 1996b, p. 21-23). On épinglera, par contre, un cas très intéressant, celui du vignoble de Tokay.

7. Les *réussites* semblent largement préférées aux échecs; peu de communications abordent les difficultés rencontrées par la firme qui s'est internationalisée et surtout les incidences négatives dans les milieux d'accueil sont passées sous silence. Il est sans doute plus difficile (et moins motivant) de traiter des fermetures, des tensions locales ou régionales, voire des nouvelles concurrences rencontrées après l'arrivée des nouveaux investissements.

8. Les travaux reposent en général sur des *statistiques* ou sur des *interviews* d'acteurs privés ou publics. Les deux sources ont leurs limites :

- pour les statistiques, il s'agit principalement de leur absence dans certains secteurs (par exemple, dans le domaine des investissements étrangers rarement comptabilisés comme tels) ou à certains niveaux spatiaux (en général, à grande échelle, celle qui intéresse le développement local);

- pour les interviews, il s'agit surtout de la pertinence des réponses (qui répond? les informations sont-elles correctes? toute l'information a-t-elle bien été communiquée?). Chacun sait combien en ce domaine, ce qui est dit peut différer de ce qui est pour des raisons de confidentialité, de rassurance, de facilité,...

## Principaux résultats

Ceux-ci peuvent s'articuler dans un schéma de synthèse (voir figure) qui permet de mettre en évidence huit groupes d'observations.

1. Tout investissement s'inscrit à un moment de l'histoire et en porte sa trace. On ne peut donc rien expliquer sans faire référence au *cadre temporel* car les facteurs et contraintes des localisations ont largement évolué ces dernières années. Le contexte temporel a été bien pris en compte dans la plupart des communications, les auteurs ayant tendance à distinguer au moins trois époques : avant 1970, période marquée en France par les politiques de décentralisation, de 1970 à 1990, un temps fortement contraint par des crises et, depuis 1990, une période très influencée par la mondialisation de l'économie.

2. L'étude des investissements étrangers impose celle des *firmes* dont ils émanent. Certaines caractéristiques de ces dernières semblent agir comme facteurs « facilitateurs » de l'internationalisation : la taille de la firme, son poids dans le

Colloque de Rennes : essai de synthèse

**CONTEXTE TEMPOREL**

- avant 1970
- 1970-1990
- depuis 1990

**FIRMES**

- Taille + Concurrence
- Stratégie propre
- Activité
- Poids entreprises de secteur

**INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS**

**MILIEU LOCAL**

**FACTEURS DE CHOIX (Atouts-Faiblesses)**

- Situation géographique
- (Marché)
- (Matières premières, eau, énergie)
- Transports
- Terrains, bâtiments
- MAIN-D'OEUVRE
- Environ. écon. et fin.
- Cadre de vie
- POUVOIRS PUBLICS
  - aides
  - accueil

**IMPACTS**

- Emplois
- Autres entreprises
- Environnement
- Image

**→ INTÉGRATION**

**QUE FAIRE ?**

- pour favoriser
- pour stabiliser

secteur auquel elle appartient, son activité et sa stratégie propre. Les motivations jouent dès lors un rôle important dans le choix qui est généralement plus un choix satisfaisant qu'un choix optimal. En outre, on ne peut isoler la firme de ses concurrents car beaucoup de décisions d'investissement cherchent à répondre à la concurrence, par exemple, en s'installant là où les autres sont déjà installés ou, au contraire, en tentant de conquérir avant les autres un nouveau marché. Ajoutons que les investissements à l'étranger sont bien apparus soit comme un pari, soit encore comme une nécessité face à la concurrence.

3. Peu de communications ont, par contre, cherché à caractériser les *milieux d'accueil*. On en peut donc dire si les centres sont plus attractifs que les périphéries, si les pôles urbains exercent plus d'attraits que les zones rurales ou encore si les espaces transfrontaliers ont une plus grande force d'attraction que les autres territoires. C'est sans doute un peu regrettable mais cela s'explique par la démarche suivie par de nombreux auteurs à savoir l'étude d'un milieu choisi a priori et non une analyse comparative de plusieurs territoires différents.

4. Les *facteurs de choix du milieu local* ont été bien soulignés par de nombreux travaux qui ont montré une démarche en entonnoir où se croisent deux trajectoires : celle d'une entreprise et celle d'un territoire. La minimisation des risques (ou la sécurité) a été plusieurs fois évoquée comme l'articulation des facteurs aux échelles micro et macro. À ce dernier niveau, le contexte national (financier, fiscal, législatif) a souvent été jugé déterminant comme l'appartenance du pays à un ensemble spatial (Europe, Amérique latine,...) que l'on voulait conquérir. À la lumière des cas présentés, une réelle hiérarchie des facteurs de localisation (B. Mérenne-Schoumaker, 1996a, p. 105-119) peut être mise en évidence pour l'époque récente. En tête : main-d'œuvre et intervention des pouvoirs publics, puis cadre de vie, puis environnement économique et financier, situation géographique, transports et terrains - bâtiments et enfin marché et matières premières - eau - énergie. Le facteur main-d'œuvre semble dès lors plus déterminant encore que dans les années antérieures à 1990 en raison de deux aspects : niveau de formation, image de qualité et de sérieux. Certes, ces variables jouent sans doute plus en Bretagne qu'en Amérique latine où le facteur salaires a un poids beaucoup plus grand. Le rôle des pouvoirs publics est également important à la fois sous l'angle des aides et de la qualité de l'accueil ; ce qui est particulièrement apprécié, c'est la cohérence des acteurs régionaux et locaux, leur capacité à répondre « vite et bien » à la demande de l'entreprise ; en outre, tout indique leur rôle majeur en termes de formation du personnel et de création des infrastructures d'accueil (terrains, bâtiments, technopôles, infrastructures routières,...).

Ces facteurs sont dès lors des atouts pour le milieu local qui les possède mais peuvent aussi devenir des faiblesses en cas de manque.

5. Quatre *impacts* majeurs sur les milieux d'accueil ont été relevés par plusieurs auteurs : l'impact sur les emplois, l'impact sur les autres entreprises (sous-traitants, sociétés de services qui constituent d'ailleurs un atout en termes de

localisation), l'impact sur l'environnement naturel (paysage, eau) et l'impact sur l'image régionale ou locale. Ainsi avoir accueilli quelques sociétés étrangères de renom permet à beaucoup de milieux locaux d'accroître leur notoriété et aussi leur attractivité sur de nouveaux investissements. Mais comme dit plus haut (1.7.), il a été peu question d'incidences négatives.

6. La question de l'*intégration* des nouveaux investissements dans le milieu local a été plusieurs fois posée mais rarement résolue. La difficulté vient sans doute de l'absence d'un instrument de mesure, voire d'analyse. Qu'est-ce qu'une entreprise intégrée? À partir de quel moment peut-on considérer que l'investissement étranger s'est intégré au milieu?

Des recherches devraient sans doute être menées dans ce domaine.

7. Le colloque a également peu abordé les *actions à mettre en œuvre* pour favoriser ou stabiliser les investissements étrangers. Certes, certaines communications ont bien souligné le rôle joué par les pouvoirs publics mais celles-ci n'ont guère débouché sur de véritables programmes d'intervention. C'était sans doute logique dans le cadre d'un colloque dont la finalité était d'abord scientifique.

8. Enfin, *quelques clés d'analyse encore peu prospectées* ont été mises en évidence comme celle du cycle de vie des entreprises ou des régions ou encore l'intérêt de l'analyse systémique dans le cadre des recherches sur les impacts. Ces pistes mériteraient certainement d'être investiguées dans de futurs travaux.

Au total, on soulignera la richesse des interventions et des débats, dans le cadre de ce colloque, qui pose toutefois autant de questions qu'il n'en résout. C'est certainement un résultat positif car le savoir ne progresse-t-il pas par une suite continue de questions et de réponses?

## BIBLIOGRAPHIE

- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., *La localisation des industries*, Nathan Université, Coll. « Géographie d'aujourd'hui », 2<sup>e</sup> éd, Paris, 1996a.
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., *La localisation des services*, Nathan Université, Coll. « Géographie d'aujourd'hui », Paris, 1996b.
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., Les délocalisations industrielles. Pour une clarification d'un phénomène mal connu et controversé, in *Nouveaux espaces et systèmes urbains*, G. Wakermann éditeur, SEDES, Paris, 1998, p. 257-267.